



## AIDES SOIGNANT(E)S H/F











**GAP** | TITULAIRE OU CONTRACTUEL

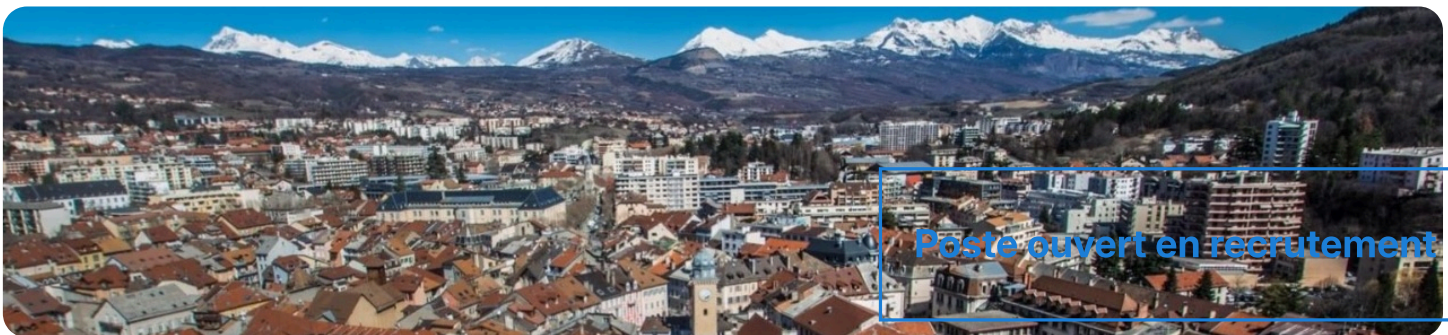
Emploi-Collectivités

10, rue de Penthièvre, F-75008 PARIS

01 80 88 50 40

[www.emploi-collectivites.fr](http://www.emploi-collectivites.fr)

-  Filière : **Medico-sociale**
-  Métier : **Santé - Médico-social**
-  Catégorie : **B**
-  **Aide soignant territorial**
-  Titulaire ou CDD
-  Lieu : **GAP**
-  **Titulaire ou contractuel**
-  Expérience : **Autre**
-  Rémunération statutaire + régime indemnitaire
-  Date limite : **31/12/2026**



**Descriptif et missions**



## **Ce poste est à pourvoir à GAP.**

### **AIDES SOIGNANT(E)S H/F**

#### MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Assurer sous l'autorité hiérarchique du médecin coordinateur, du cadre de santé, des infirmier(e)s en service et de la direction, les activités de nursing et d'accompagnement garantissant l'hygiène et le confort des patients, apportant le soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne. Ces activités s'appuient sur des soins relationnels permanents. Elles sont notamment définies selon

:

- La circulaire ministérielle du 19 janvier 1996 en référence à l'arrêté du 22 juillet 1994, modifiée par l'arrêté du 5 janvier 2004 et par l'arrêté du 8 février 2007 (décret n-2007-763 du 15 mai 2007)
- Les articles 3 et 5 du décret no 2002-194 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier. En effet, l'aide soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de celui-ci.
- Le détail des fonctions et activités du métier d'aide-soignant est précisé dans l'annexe I de l'arrêté du 25 janvier 2005.

#### ACTIVITÉS/TÂCHES RELATIVES AU POSTE

##### FONCTIONS SPÉCIFIQUES :

1. Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne âgée dépendante.
2. Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé.
3. Aider l'infirmier à la réalisation de soins.
4. Participer à la distribution des médicaments sous la responsabilité de l'infirmière.
5. Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne âgée dépendante et la réfection des lits.
6. Entretenir les matériels de soins, les locaux du service infirmier et collectifs en lien avec l'équipe d'hébergement
7. Transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité de l'information, sur les soins en cours.

##### FONCTIONS GÉNÉRALES :

8. Accueillir, informer et accompagner les personnes âgées dépendantes et leur entourage.
9. Accueillir et accompagner les stagiaires en formation.
10. Participer aux projets conduits au sein de l'établissement
11. Appliquer les normes liées à l'hygiène, sécurité incendie et les protocoles de l'EHPAD

---

## **Profil recherché**

#### COMPÉTENCES/APTITUDES

##### Savoirs

Avoir la connaissance des publics et des pathologies.

Établir une relation de confiance dans le respect du droit des personnes.

##### Savoirs faire



Être attentive aux besoins des personnes âgées.

Savoir aider et accompagner dans les actes de la vie quotidienne les personnes, en stimulant l'autonomie,

Avoir le sens de l'organisation,

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Savoirs être :

Avoir un comportement adapté aux personnes âgées dépendantes.

travail d'équipe

DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES REQUIS :

Diplôme d'aide soignante obligatoire (D.E.A.S.)

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : EHPAD LES 3 FONTAINES - SAINT MENS

Horaires réguliers : 35h00

Préciser : possibilité d'heures supplémentaires

Horaires spécifiques : continus et coupés

EC21323

## Avantages collectifs au travail

- Prise en charge Mutuelle
- Abonnement CNAS ou FNAS

## Description de la collectivité

La Ville de Gap et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance sont situées dans le Département des Hautes Alpes (05) en Région Provence Alpes Côte d'Azur et comptent 40 631 habitants pour la Ville et 50 302 dans l'Agglomération.

La commune est chef-lieu du Département et la plus peuplée de la moitié sud du massif alpin.

L'Agglomération a été créée en 2016 et comprend 17 communes.



[Voir toutes les offres de Ville de GAP](#) - [Voir tous les postes vacants "AIDES SOIGNANT\(E\)S H/F"](#) - [Voir toutes les offres de ce cadre d'emploi](#)

